

45000 MAROLLES EN BRIE - CDE  
**PAGE DES SIGNATURES**

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À *Cretail*, le *12/3/2019*  
*Nicolas Zairour-Abakini*

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de MAROLLES EN BRIE - CDE pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À *Boissy*, le *5/04/2019*  
*[Signature]*

Vu par *Le Maire, Mme Sylvie GERINTE*, qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le *8 Avril 2019* par l'organe délibérant.

Accusé de réception en préfecture  
094-219400488-20190408-2608-2019-DE  
Date de télétransmission : 12/04/2019  
Date de réception préfecture : 12/04/2019

À MAROLLES EN BRIE, le 10/04/2019

*[Signature]*  
MAROLLES - EN - BRIE CDE  
CAISSE  
DES  
MAROLLES